

## Parking de la Rontaine

# "Entrez, c'est ouvert !"

Le parking de la Rontaine, situé au nord de la gare, a été inauguré le 26 novembre. Il offre 242 nouvelles places gratuites de stationnement



Le nouveau parking a été inauguré le 26 novembre 2011 par Gérard Fumey, ici aux côtés de Jean-Claude Wambst, de Sylvie Laroche et de tous les partenaires du projet

242 places dont six réservées aux personnes à mobilité réduite, huit pour les covoitureurs, et un parking vélo couvert. Les élus ont inauguré samedi 26 novembre le nouveau parking de la gare de Dole devant près de 150 personnes. Ils l'ont baptisé parking de la Rontaine, en souvenir des anciens bâtiments SNCF qui occupaient le site autrefois. Gérard Fumey, vice-président du Grand Dole en charge de l'aménagement de l'espace, s'est félicité de la concrétisation de ce projet multipartenarial, et a rappelé que ce n'était que la première pierre d'un projet plus vaste de réaménagement complet du site de la gare : "L'an prochain, nous allons commencer les travaux face au bâtiment voyageur, pour créer un pôle d'échange multimodal et faire cohabiter tous les types de trans-

port : bus, vélos, piétons, taxis, voitures ... C'est un des plus grands projets de l'agglomération des années à venir, et nous espérons le boucler d'ici fin 2014."

### Un parking gratuit

En attendant, le parking de la Rontaine est officiellement ouvert et permet de rallier la gare par le sous-terrain existant. L'accès est gratuit et se fait par la rue Claude Lombard via le nouveau rond-point créé pour l'occasion. Les usagers de la gare commencent à s'approprier le site, rempli à près de 50% aujourd'hui. Coût de l'opération : un peu plus de 530 000 € financé par le Grand Dole, la ville de Dole, le Conseil Régional de Franche-Comté et le Conseil Général du Jura, et avec le soutien de RFF, de la SNCF et de l'Etat.



Près de 150 personnes dont de nombreux riverains et usagers de la gare étaient présents pour l'inauguration. Depuis, le parking a séduit et accueille de plus en plus de véhicules



### GRAND DOLE la lettre du conseil

est une publication interne de la communauté d'agglomération du Grand Dole

Directeur de la publication : **Claude Chalon**, rédacteur en chef : **Xavier Ducordeaux**

Tirage : **1 500 exemplaires**, LIG, Dole. Imprimé sur papier Satimat Green, papier fabriqué à partir de fibres recyclées et de fibres issues de forêts gérées durablement

54, RUE ANDRÉ LEBON - BP 458 - 39109 DOLE CEDEX

Tél. : 03 84 79 78 40 - Fax : 03 84 79 78 43 - [info@grand-dole.fr](mailto:info@grand-dole.fr) - [www.grand-dole.fr](http://www.grand-dole.fr)

## En bref

### Manifestation

**Voeux 2012 : RDV à la salle des fêtes d'Authume le 5 janvier 2012**



Le transfert de la compétence lecture publique a été choisi comme thème de campagne pour la présentation des voeux 2012. Ceux-ci auront lieu le jeudi 5 janvier 2012 à 18h30 à la salle des fêtes d'Authume. Venez nombreux !

### Conseils communautaires

#### Les dates de 2012 sont fixées !

Sauf changement en cours d'année, les dates des conseils de communauté pour l'année 2012 sont fixées. Six rendez-vous sont à noter dans vos agendas : les 23 février, 29 mars, 28 juin, et une fin d'année en fanfare pour voter le budget : 11 octobre, 8 novembre et 20 décembre !

### Newsletter

#### Soyez informés avant les autres !

Depuis octobre dernier, le service communication de l'agglomération a mis en place un nouvel outil : la newsletter. Mensuelle, elle est envoyée par mail à toutes les personnes qui le souhaitent, le 1<sup>er</sup> de chaque mois. Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site web de l'agglomération et cliquez sur "Inscription à la newsletter".

### Réseaux sociaux

#### Le Grand Dole est sur facebook

Encore plus réactif que la newsletter : facebook ! Pour les inconditionnels des réseaux sociaux, rendez-vous sur la page "Grand Dole, communauté d'agglomération" et cliquez sur "J'aime" pour recevoir en temps réel toutes les actualités de l'agglomération. Et même plus ...



N° 15 | Décembre 2011

# GRAND DOLE

## la lettre du Conseil

### Éditorial

#### Claude CHALON

Président de la communauté d'agglomération



Cher(s) collègues,

Cela n'aura échappé à personne : 2012 sera une année décisive pour notre avenir. Au-delà des enjeux présidentiels et internationaux qui auront des répercussions sur notre territoire, l'avenir se prépare dans notre agglomération. A ce titre, les conseils communautaires du 17 novembre et du 22 décembre ont été l'occasion de travailler pour l'avenir de notre espace de vie. Qu'il s'agisse des orientations budgétaires ou de l'adoption du budget 2012, des décisions importantes et structurantes ont été prises pour l'année à venir.

Sans augmentation de la fiscalité ménage et dans un contexte de crise, nous nous sommes efforcés de construire un budget qui contribue à établir les conditions d'un vivre ensemble harmonieux pour tous les Grand Dolois, un budget qui s'adresse à la jeunesse parce qu'elle doit sentir qu'elle a droit à l'avenir, un budget qui prépare et renforce l'attractivité de notre territoire et un budget qui s'engage résolument sur la voie du développement durable.

Dans le contexte qui est le nôtre de crise économique, financière et internationale, qui touche toujours plus nos concitoyens, et tout particulièrement les plus modestes, je me félicite que notre agglomération ait pu présenter et adopter un budget volontariste et responsable, s'appuyant sur ces quatre grandes priorités de notre projet de territoire. Ce budget est l'aboutissement d'un travail constructif, témoignage de la capacité de tous les élus à élaborer, en toute cohérence et dans le respect des sensibilités de chacun, des politiques efficaces au service de tous les Grand Dolois.

Je vous souhaite d'aborder 2012 dans les mêmes dispositions. Je vous donne rendez-vous le jeudi 5 janvier à 18h30 à la salle Michel Jeanguiot à Authume pour la cérémonie des voeux communautaires. Avant cela, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année en compagnie de vos proches et de tous ceux qui vous sont chers.

Bien à vous,

Claude CHALON

ABERGEMENT-la-RONCE - 17 NOVEMBRE 2011 ; GOUX - 22 DÉCEMBRE 2011



Le transfert de la lecture publique au Grand Dole nécessite un transfert de personnel : 27 agents (25 de Dole, un de Tavaux et un de Foucherans) intègrent les effectifs du Grand Dole au 1<sup>er</sup> janvier 2012

## Lecture publique : le Grand Dole entre dans la danse

Le transfert de la compétence lecture publique sera effectif le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le conseil a validé le transfert de 27 agents au Grand Dole, et envisage de créer trois nouveaux postes

En entrant dans la médiathèque de Dole ou dans la bibliothèque d'Authume le 1<sup>er</sup> janvier prochain, vous n'aurez sans doute pas l'impression de pénétrer dans un lieu bien différent de celui dans lequel vous étiez le 31 décembre. Et pourtant ... Les deux équipements deviennent communautaires. Cela signifie qu'ils entrent dans un réseau de bibliothèques intercommunales (voir ci-dessous) et vont bénéficier d'une nouvelle dynamique : "A l'intérieur de chaque site, on ne fera pas une révolution, commente Alain Alonzo, membre du bureau communautaire en charge de la culture. Mais c'est toute une organisation en ré-

seau qui se met en place. Les sites seront connectés les uns aux autres, avec des services que l'on va développer, comme le portage de livres à domicile, les échanges entre bibliothèques ..."

Alain Alonzo  
"L'objectif est de rendre la lecture plus accessible à tous"

tant, soit 27 personnes, et envisage de créer trois nouveaux postes dès 2012 : "On va notamment engager une personne chargée spécifiquement de l'animation du réseau" avance Alain Alonzo. Une campagne de communication sera également menée pour faire connaître le réseau et en faire profiter un maximum de grand dolois.

### 5 bibliothèques gérées en direct, les autres dans le réseau

Concrètement, le transfert de la lecture publique à la communauté d'agglomération se traduit par la gestion en régie directe de cinq bibliothèques : la médiathèque de Dole, celle des Mesnils Pasteur, celle du Poiset et celles d'Authume et de Foucherans. Un lien particulier sera également fait avec la bibliothèque du CE Solvay de Tavaux. Quid des autres ? Huit communes possèdent leur propre bibliothèque. Il a été convenu qu'elles resteraient communales, mais qu'elles rentreraient dans le réseau. Elles bénéficieront donc des services du réseau. La bibliothèque de Choisey, par exemple, travaille déjà avec la médiathèque de Dole sur le service d'envoi de livres à domicile.

### Le Grand Dole met un pied dans l'école de management commercial du Jura

Sollicité par la CCI du Jura, le Conseil a validé l'entrée du Grand Dole au conseil d'administration de l'association gestionnaire de l'école de management commercial (EMC) du Jura. L'école a pour objectif de former ses étudiants à la gestion et au management des entreprises et des organisations : "C'est un bon début d'université à Dole" a justifié Jean-Michel Daubigny

### Des défibrillateurs dans les communes en 2012



Le conseil a validé une enveloppe de 100 000 € pour l'achat de défibrillateurs à installer dans les communes du Grand Dole qui en auront fait la demande. Un état des lieux sera fait début 2012 pour connaître les besoins de chaque commune. L'installation des matériels pourrait se faire entre mai et septembre 2012 : "On inclura dans le marché une partie formation des élus, des responsables associatifs, et même des habitants" a affirmé Claude François, en charge du dossier à l'agglomération. L'objectif du déploiement de ce service dans les communes est bien évidemment d'augmenter les chances de survie des victimes d'accidents cardiaques, à fortiori dans les zones rurales et éloignées des services de secours.

### AIT Transport vient en soutien de CarPostal le dimanche

Lauréate du concours Talents des Cités en 2010 et hébergée au Centre d'Activités Nouvelles, la jeune société AIT Transport devient sous-traitant de CarPostal pour les courses de transport à la demande les dimanches et jours fériés. Le conseil a approuvé le contrat de sous-traitance proposé.

### Le Grand Dole édite son premier rapport de synthèse en matière de développement durable

C'est une des obligations nées du Grenelle de l'Environnement : les collectivités de plus de 50 000 habitants doivent désormais réaliser un rapport de synthèse de la situation en matière de développement durable qu'elles doivent présenter devant leur conseil. Le Grand Dole a ainsi proposé le sien le 17

novembre. 41 pages ont été nécessaires pour dresser le bilan 2010/2011 de toutes les actions. Elles ont été classées en cinq domaines : la lutte contre le changement climatique ; la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ; l'épanouissement de tous les êtres humains ;

la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ; la dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables. Le rapport complet, adopté à l'unanimité des 97 délégués du Grand Dole, est disponible sur [www.grand-dole.fr](http://www.grand-dole.fr)

### Golf du Val d'Amour

## Une DSP pour insuffler une nouvelle dynamique au golf

Les délégués ont acté le principe du lancement d'une délégation de service public pour la gestion du golf du Val d'Amour



"Gérer un golf, c'est un métier. Force est de constater que nous n'avons plus les capacités de le gérer en interne." Le constat est dur mais il sonne comme une évidence. Et le président Claude Chalon n'a pas cherché à le cacher lors du conseil du 17 novembre dernier : "L'outil a vieilli. On n'est plus sur de la restauration mais sur de la rénovation. Il faudrait investir 700 000 euros pour le remettre aux normes. C'est ça, ou on ferme l'équipement l'an prochain." Dans ces conditions, il était proposé au conseil de confier la gestion du golf à un organisme privé, via une délégation de service public (DSP).

### "On veut le garder public"

Tout en gardant la mainmise sur les orientations à donner, comme l'a souligné Félix Macard, membre du bureau communautaire en charge des sports :

"C'est un golf public et on veut le garder public, en conservant notamment des tarifs attractifs." Des propos confirmés par Claude Chalon, qui avoue d'ailleurs avoir été en contact avec des acheteurs : "Mais ce n'est pas ce que l'on cherche, on veut continuer à pouvoir fixer les tarifs. Ce sera imposé dans le dossier de DSP."

### Objectif : septembre 2012

Reste maintenant à savoir si une société privée sera intéressée pour reprendre un équipement qui aujourd'hui est déficitaire. D'autant plus que le levier des tarifs ne sera pas actionnable, puisqu'imposé par le Grand Dole. Là encore, Claude Chalon se veut rassurant : "Nous avons déjà rencontré quelques sociétés, dont le leader dans la gestion des golfs français. Ce qui les intéresse, c'est d'avoir un réseau national. Et si certains équipements ne sont pas rentables, ils compensent avec les golfs qui le sont." La délibération pour le passage en DSP a donc été validée à une grande majorité par le Conseil. La procédure est en cours, avec pour objectif de confier les clés du golf au nouveau délégataire en septembre 2012. Entre temps, le Grand Dole et la commune de Parcey auront eu le temps de se mettre d'accord sur le renouvellement du bail emphytéotique qui arrivera à échéance en 2016, et qui stipule les conditions de mise à disposition des terrains de la commune au Grand Dole.

### L'agglomération s'agrandit

## Bienvenue à Auxange, la 42<sup>ème</sup> !



Le 1<sup>er</sup> janvier prochain, le Grand Dole comptera 42 communes, soit une de plus qu'aujourd'hui. Le Conseil a en effet acté l'arrivée d'Auxange, qui elle-même avait délibéré pour son adhésion à l'agglomération le 14 novembre dernier. Située à côté de Lavans-les-Dole et de Malange, le petit village de 179 habitants (recensement de 2007) deviendra la commune

la plus à l'Est de l'agglomération. Les incidences seront minimales pour le Grand Dole qui prolongera une ligne de transport à la demande du réseau de bus TGD, et qui proposera un service d'accueil péri et extrascolaire sur le site de Lavans-les-Dole (en attendant la concrétisation du projet porté par le SIVOS du Val des Anges).

### Mutualisation

## D'abord l'accueil, puis tout le reste !

Le 1<sup>er</sup> janvier, ville de Dole et Grand Dole ne feront plus qu'un au niveau de la gestion administrative. L'accueil commun a été inauguré le 25 novembre. Les autres services ont ou vont suivre le mouvement dans les prochains jours

Elles s'appellent Brigitte, Sandrine, Marie, Lucy, Annabelle et Muriel. Elles sont les six nouvelles personnes affectées à l'accueil mutualisé de la ville de Dole et du Grand Dole, qui a été inauguré le 25 novembre dernier. Salariées de la ville ou de l'agglomération, elles se relaieront pour gérer les appels téléphoniques, pour traiter les courriers et répondre aux demandes de renseignements de l'ensemble des services de la ville de Dole et de l'agglomération du Grand Dole : "C'est la partie visible du processus de mutualisation entre la ville et l'agglomération que nous avons engagé il y a un an jour pour jour" s'est félicité Claude Chalon.

### La mutualisation des services marque la fin du Grand Dole à Rochebelle

Installé en mairie de Dole, ce nouvel espace marque la fin de l'accueil du public du Grand Dole à l'école Rochebelle. Une page se tourne pour l'agglomération qui occupait les locaux de l'école depuis 1998. Ainsi, la direction générale a pris ses quartiers dans le



La nouvelle équipe d'accueil de la mairie de Dole, mutualisée avec l'agglomération

bâtiment même de la mairie de Dole, le service environnement a déménagé au Centre d'Activités Nouvelles, et les membres des services techniques ont rejoint leurs homologues dolois au CTM. Quant au service enfance-jeunesse, il prend possession d'un nouveau bâtiment situé dans les anciens locaux de la chambre des métiers du Jura, avenue Pompidou (même bâtiment que celui de la police municipale de Dole).

### Ressources humaines

## Champvans teste le pack RH et entre dans le processus de mutualisation

Le service des ressources humaines mutualisé Dole / Grand Dole propose des solutions aux communes du Grand Dole pour la gestion de leurs agents communaux

La mutualisation, ça ne concerne pas que la ville de Dole et l'agglomération. Toutes les communes sont associées au procédé. Pour preuve, la délibération adoptée le 22 décembre validant la mise en œuvre d'un premier "pack aux communes" dans le domaine des ressources humaines. Le principe est simple : les services mutualisés de la ville de Dole et du Grand Dole proposent une gestion des ressources humaines de la commune adhérente, moyennant une participation financière. C'est une démarche basée sur un rapport gagnant-gagnant, l'enjeu étant de pouvoir donner une plus-value aux communes en matière d'expertise, de continuité de service public, à un coût moindre.

### Les 12 agents de Champvans seront gérés par le service RH mutualisé

Le "pack RH" a déjà été présenté aux communes de Foucherans, Tavaux et Champvans. Champvans s'est laissée séduire par la formule, le maire Dominique Michaud souhaitant profiter de départs à la

retraite dans ses services pour réorganiser ses ressources humaines : "Adhérer à ce pack, c'est la possibilité d'avoir un meilleur service pour un coût équivalent, voire moindre". Pour le service RH mutualisé, cela représente la gestion de 12 agents supplémentaires.

### 500 € par agent et par an, soit un coût de 6 000 € pour la mairie de Champvans

Le calcul du coût dû par commune a été effectué sur la base du coût de traitement d'un agent par le service RH, soit 500 € par agent traité et par an. Pour la mairie de Champvans qui embauche 12 agents, cela correspond donc à un coût de 6 000 € par an pour la gestion de tous les volets RH de la collectivité : gestion de la rémunération, gestion de la carrière, des congés... D'autres "pack" sont en cours d'élaboration (marchés publics, finances...) et devraient être proposés aux communes dans les mois à venir.

### En bref

#### Logement

C'est parti pour l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)



En validant une enveloppe de 150 000 € sur 3 ans (financée à 35% par l'ANAH) pour animer l'OPAH, le Conseil a du même coup lancé officiellement le dispositif. Celui-ci doit permettre, sous conditions de ressources, d'obtenir 20 à 50% de subventions pour les travaux d'amélioration de son logement. Ceux-ci doivent avoir pour objectif d'améliorer ses espaces de vie : meilleur confort, plus de sécurité, travaux d'isolation et d'économies d'énergie... Le volet accessibilité est également ciblé, notamment tous les travaux permettant de mieux vivre son handicap ou le vieillissement à domicile.

Pour plus de renseignements : JURA Habitat : 03.84.86.19.10 [contact@jurahabitat.fr](mailto:contact@jurahabitat.fr) [www.jurahabitat.fr](http://www.jurahabitat.fr)

#### Marchés publics

#### Les entreprises devront embaucher du public en insertion

Mardi 13 décembre, le Grand Dole, la ville de Dole, la SOCAD, l'office public Dole du Jura Habitat, le Foyer Jurassien et Expansion 39 se sont réunis au Centre d'Activités Nouvelles pour signer une convention portant sur les clauses d'insertion dans les marchés publics. Les partenaires se sont engagés à inclure dans leurs marchés une obligation pour les entreprises retenues de réserver un minimum de 5% des heures de travail à du public en insertion. "Depuis 2007, 191 personnes ont bénéficié de ce dispositif dans différents marchés" a rappelé Claude Chalon, insistant sur la nouvelle dynamique mise en œuvre : "Ces dispositifs existent depuis quelques années, mais en mettant en commun les clauses des partenaires, on offre de vrais parcours aux personnes en difficulté. L'objectif n'est pas de donner un job pour un ou deux mois à quelqu'un ; mais de l'accompagner sur un vrai retour à l'emploi."

